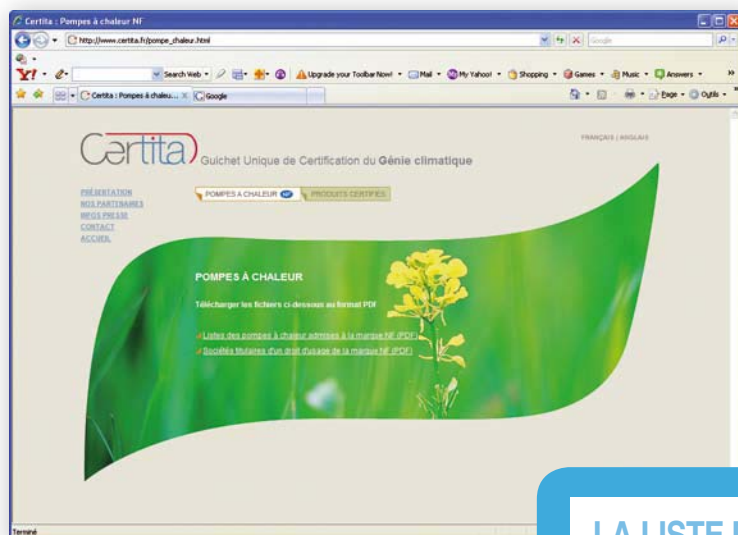


Certification NF des pompes à chaleur

Label de qualité, la marque NF PAC a été mise en place par AFAQ-AFNOR CERTIFICATION dans le cadre de la démarche Qualité PAC. Elle est gérée par CERTITA et permet de vérifier la conformité des pompes à chaleur aux différentes normes et réglementations en vigueur. Elle garantit également le respect des performances minimales fixées par la profession au travers du référentiel de l'application NF PAC.



exigences relatives à tous les COP concernés) ;

- Pompe à Chaleur dédiée (elle doit satisfaire aux exigences relatives au COP spécifique à son application).

Au sein de chaque famille, peuvent être certifiées NF les gammes suivantes :

- > Pompe à Chaleur aérothermique de type « air extérieur / air », « air extrait / air », « air extérieur / eau » et « air extrait / eau ».
- > Pompe à Chaleur géothermique de type « eau / air », « eau glycolée / eau », « eau / eau », « sol / sol », « sol / eau ».

Les paramètres certifiés par NF PAC

Aux travers d'essais en laboratoire et d'audits des usines de fabrication, la marque NF PAC certifie :

- Un coefficient de performance (COP) avec un seuil minimum suivant les différents types de PAC et les différentes applications. Les constructeurs s'engagent à mettre sur le marché du matériel dont le seuil minimal de COP va de 1,5

à 4,2 selon le type de PAC (par exemple un COP de 3,3 soit 3.3 kW/kW restitués en chaleur pour 1 kWh électrique consommé).

- La puissance thermique et l'annonce de la puissance acoustique. Les PAC doivent afficher le nombre de décibels émis par l'appareil afin de garantir un fonctionnement silencieux.

Contrôles de conformité

Pour délivrer la marque NF PAC, CERTITA fait procéder (lors de la demande puis régulièrement) à des essais sur différents produits de la gamme et à un audit des unités de fabrication. L'objectif est de contrôler la mise en place par le fabricant d'un ensemble de dispositions permettant de maîtriser la conformité au référentiel NF PAC. L'efficacité des moyens mis en œuvre par le fabricant est évaluée à partir des exigences applicables de la norme NF EN ISO 9001.

Les enjeux de la certification NF PAC

La certification NF PAC répond aux enjeux énergétiques et environnementaux liés à la réduction de l'émission de gaz à effet de serre. Elle vise à :

- fournir des données exactes et fiables pour le calcul des installations ;
- faciliter l'identification et le repérage des produits et systèmes de haute qualité ;
- répondre aux attentes des consommateurs relatives au confort thermique et à la consommation d'énergie ;
- créer une dynamique de qualité globale et soutenir la profession dans sa démarche de diminution de la consommation d'énergie dans les bâtiments.

Quelles sont les PAC concernées ?

En cours depuis quelques mois, le processus de certification des Pompes à Chaleur a débouché sur une première liste de produits certifiés qui va s'enrichir dans les mois à venir. Sont concernées les Pompes à Chaleur aérothermiques et géothermiques de puissance calorifique inférieure ou égale à 50 kW pour la fonction chauffage :

- Pompe à Chaleur multi-usage (elle doit satisfaire aux

LA LISTE DES PRODUITS CERTIFIÉS EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR LE SITE WWW.CERTITA.ORG